

**MAIRIE
DE
LIMAS**

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la **salle du Conseil Municipal de Limas**, en séance publique, le :

Lundi 19 octobre 2026 à 19 heures 00

L'ordre du jour est le suivant :

A – FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES :

- 1 – RH : organisation du temps de travail
- 2 – Placement sur compte à terme

B – TRAVAUX

- 3 – Convention signée avec le Département du Rhône et la commune de Villefranche sur Saône relative à la réalisation et au financement des travaux de modification d'un îlot séparateur sur la RD 306 au niveau du giratoire E. Herriot/Riottier (branche Est du giratoire d'accès à l'autoroute A6)

C- INFORMATIONS

- 4 – Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- 5 – Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- 6 – Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
- 7 – Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

Comptant sur votre participation,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A LIMAS, le 13 octobre 2026

Le Maire,
Pascal GIRIN

